



Dépêche 33/03

Elections des navigants aériens douaniers du 23 mai 2003 : l'ascension de la CFDT

Après notre première position aux dernières élections des personnels (Berkani), l'autre catégorie de douaniers possédant un statut particulier (les navigants aériens) votait pour élire leurs représentants à la Commission Consultative Paritaire Compétente. La liste CFDT a réalisé une forte progression de façon significative, en passant de la 3^{ème} à la 2^{ème} position malgré l'apparition cette année d'une quatrième liste (SNUDDI).

Les résultats : 122 électeurs – 99 votants

	UNSA	CFDT	FO	SNUDDI
1999	40,50 %	22,90 %	36,60 %	0 %
2003	35,05 %	28,86 %	25,77 %	10,30 %
différence 99 - 2003	- 5,45 %	+ 5,96 %	- 10,83 %	+ 10,30 %

La liste CFDT aura donc comme :

- élu titulaire : **DUPONT Didier** (BSAM Mérignac)
- élu suppléant : **EMERY William** (BSAM Lann-Bihoué)

La CFDT remercie l'ensemble des camarades aériens qui l'ont soutenue et voté pour sa liste.

Paris, le 27 mai 2003